

L'Allevardin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 123 - Avril 2012 - www.allevard.fr

ENFANCE / JEUNESSE

Nos enfants **d'abord !**

À noter



ADMR
Aide à domicile en milieu rural
☎ 04 76 13 50 83

ADSPA
Soins à domicile
☎ 04 76 45 07 34

Assistance sociale CRAM
RDV au 04 76 12 19 26

Bibliothèque
Ancien Collège
Lundi, mercredi, samedi,
de 16h30 à 18h30

Caisse d'Allocations Familiales
Lundi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Centre social R. Cassin, Pontcharra

Véolia
☎ 0810000777

Conciliateur de justice
1^{er} et 3^e mardis du mois en mairie
Sur RDV au 04 76 97 50 24

Conseiller juridique
3^e mardi du mois, de 17h30 à 19h,
en mairie
Sur RDV au 04 76 97 50 24.

Déchetterie
Mercredi, vendredi de 14h à 18h
Lundi, samedi, de 8h à 12h
et de 14 à 18h
(ouvert jusqu'à 19h en été)

Direction Départementale de l'Équipement
Saint-Vincent de Mercuze
☎ 04 76 92 35 00

Gendarmerie
8, boulevard Jules Ferry
☎ 17 ou ☎ 04 76 97 50 14

La Poste
8, avenue Louaraz
☎ 04 76 45 00 29
Mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et
de 14h à 17h; samedi, de 8h30 à 12h

Ludothèque
Ancien Collège
Vendredi, de 16h à 19h
(ouverture dans quelques semaines)

Mission locale Jeunes
3^e lundi du mois, de 9h30 à 11h30
PIJ - Sur RDV au 04 76 08 08 70

Mairie d'Allevard-les-Bains
Place de Verdun
☎ 04 76 97 50 24 Fax : 04 76 97 00 88
Courriel : accueil@allevard.fr
Site web : www.allevard.fr
Horaires : du lundi au vendredi,
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Musée d'Allevard
Maison des Forges
☎ 04 76 45 16 40
Courriel : museejadis@allevard.fr
http://museedallevard.wordpress.com

Office du Tourisme
Place de la Résistance
☎ 04 76 45 10 11
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 14h à 18h
Pendant les vacances scolaires d'hiver
(Noël et février) : du lundi au samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h
En juillet et août : du lundi au samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h, dimanche,
14 juillet et 15 août de 9h à 12h

Perception
10, avenue Louaraz
☎ 04 76 97 51 14
Du lundi au jeudi, de 8h à 11h30 et de
13h15 à 16h15, vendredi de 8h à 11h30

Police Municipale
Square Menaggio
☎ 04 76 97 00 84

Pôle Emploi Pontcharra
☎ 0899 232 432

Régie d'électricité
24, avenue de Savoie
☎ 04 76 97 53 54 - Fax : 04 76 45 13 82

N° de dépannage 24h/24 :
04 76 45 07 47
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h

Relais Assistantes Maternelles
Avenue Louaraz
Tél. : 04 76 08 11 96

Retraites complémentaires
Sur RDV au 0820 200 014

Retraite CRAM
2^e et 4^e jeudi matin du mois sans RDV
Après-midi sur RDV au 3960

SASEP Saint-Pierre
Tél. : 04 76 40 66 18

Sécurité sociale
Jeudi, de 9h à 11h30, en mairie

De Vous à Nous
Courrier des lecteurs

Vous avez une question à poser, une remarque à formuler, cette rubrique vous est réservée. Adressez vos questions par mail ou par courrier au service communication de la mairie d'Allevard. Tous vos courriers seront pris en compte à la condition qu'ils ne soient pas anonymes.

Mairie d'Allevard
Service communication
"Rubrique de Vous à Nous"
Place de Verdun - 38580
Allevard-les-Bains
Courriel : k.tellier@allevard.fr

ZONE BLEUE

Un espace de stationnement réglementé

L'arrivée des touristes et curistes à Allevard entraîne un afflux supplémentaire de véhicules à gérer. Aussi, il est important de bien respecter le stationnement réglementé en zone bleue. Le stationnement dans cette zone est limité à 1h30. Des disques de stationnement sont à votre disposition en mairie et à l'office du tourisme. La police municipale d'Allevard sera attentive à ce qu'une réelle alternance de véhicules stationnés existe. Respecter cette règle, c'est aider l'activité commerciale de notre centre-ville.



FESTIVAL DU 7^e ART www.lecransecrit.fr

L'écran s'écrit

Du 23 au 29 juillet 2012, Allevard-les-Bains accueillera la première édition du Festival de l'adaptation d'œuvres littéraires au cinéma, "L'écran s'écrit". Cette première édition sera parrainée par Batem, dessinateur de la BD "Marsupilami".

Du 23 au 25 juillet 2012
Des "Ateliers" permettront aux participants de découvrir l'envers du décor sur la création d'un film et la réalisation d'une bande dessinée.

Du 25 au 29 juillet 2012
Les invités du cinéma, de la bande dessinée et de la littérature viendront partager leurs expériences. Conférences, rencontres réalisateurs, dédicaces, compétition courts-métrages, et concours de bandes dessinées sont au programme.

Cours métrages et BD en compétition
> La compétition court-métrage, adressée aux professionnels du cinéma. Elle sera jugée par des professionnels. Parmi les membres du jury : les réalisateurs Philippe De Chauveron et Nicolas Duval.



> Le concours de bande dessinée, qui s'adresse aux jeunes auteurs du 9^e art, qu'ils soient passionnés, étudiants, semi-professionnels ou professionnels. Eux aussi seront jugés par un jury de trois experts de la BD : les dessinateurs Batem et Mohamed Aouamri, et le scénariste Fabien Vehlmann.

Le festival "L'écran s'écrit" est une manifestation organisée par Le studio CamérArt.

Contact :
Sabrina De Backer : 06 03 00 11 80

LOISIRS

Piscine municipale



La piscine municipale ouvrira ses portes du samedi 26 mai au 22 septembre. Les horaires d'ouverture et tarifs seront communiqués sur le site de la mairie : www.allevard.fr.

Le snack de la piscine sera ouvert tous les jours (sauf intempéries) aux horaires de la piscine et assurera des soirées les vendredis soirs en juillet et en août.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

N'oubliez pas votre carte d'identité



Allevard comptant plus de 3 500 habitants, la loi impose qu'une pièce d'identité soit présentée en plus de votre carte d'électeur lors des prochaines élections qui se dérouleront à l'école maternelle, comme d'habitude, les 22 avril et 6 mai 2012.

ALLEVARDIN 123

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langenieux-Villard. **Rédaction** : Bernadette Buzaré, Karine Tellier. **Conception graphique et mise en page** : Karine Tellier. **Photos** : Bernadette Buzaré. **Édition** : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4 000 exemplaires. **Dépôt légal** : avril 2012 - ISSN 1270-0061. **PHOTO COUVERTURE** : Chloé, accueil de loisirs d'Allevard

TRANSPORT

Allobus

Allobus (Transport à la Demande) est un service qui permet aux usagers non motorisés, des communes de montagne du Grésivaudan, de se déplacer facilement en semaine uniquement, de 9h à 16h. Toute personne peut utiliser Allobus : les jeunes, les personnes âgées, les actifs, les demandeurs d'emplois, etc. Sur réservation préalable, Allobus est accessible avec le ticket unitaire vendu à bord du véhicule de 0,50 € valable 3 heures, et avec les abonnements.

Réservation (au moins 4h avant le départ)

☎ 0 810 12 12 33

Site web : www.transportsdugresivaudan.fr



Mobil'bus

Venant compléter les lignes régulières et le Transport à la Demande, Mobil'bus a un double objectif. Ce service permet d'une part au public en difficulté sociale de se déplacer dans le cadre d'une démarche de retour à l'emploi et d'autre part de permettre aux personnes dans l'incapacité physique d'accéder aux lignes du réseau classique, de se déplacer en transports en commun.

Renseignements :

Transports du Grésivaudan

☎ 0 810 12 12 33

Site web : www.transportsdugresivaudan.fr

Courriel : transports@le-gresivaudan.fr

EMBELLEMENT

Concours 2012 "Je fleuris ma ville"

Organisé par la municipalité d'Allevard, le concours du fleurissement a pour objectif d'encourager et d'accompagner les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie et de promouvoir une image touristique de la ville.

Le concours est ouvert à tous. Pour y participer, il suffit de remplir le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site de la mairie : www.allevard.fr.

Le bulletin d'inscription est à déposer ou envoyer à :

Mairie d'Allevard-les-Bains,

Concours 2012 "Je fleuris ma ville",

Place de Verdun,

38580 Allevard-les-Bains



Les inscriptions seront clôturées le 15 juillet 2012.

Concours 2011 :

La remise des prix aura lieu le vendredi 27 avril à 18h30, salle Veyton.

ENVIRONNEMENT

Échanges de végétaux



Dimanche 22 avril, de 9h à 12h

Place de la Résistance :

> **échange de végétaux** : entre jardiniers amateurs (arbustes, plantes et graines, vivaces et potagères, informations boutures, greffes et culture)

> **Atelier pour enfants** : ils pourront partir avec un pot et des graines qu'ils auront semées. Stand LPO protection des oiseaux, présentation de nichoirs à insectes, stand abeille et apiculture

> **Atelier compost** : avec les guides composteurs : faire son compost, fabrication, utilisation, démonstration broyage de végétaux.

Renseignements : ☎ 04 76 45 04 86

Du compost à votre disposition

Comme l'an dernier, quatre camions de compost seront livrés gratuitement par le SIBRECSA sur la commune d'Allevard, courant avril. Ils seront à votre disposition sur le parking de la piscine municipale. Avis aux amateurs !



ALLEVARD IMMOBILIER

L'agence emménage Place de la Résistance

Valérie Aguilar, gérante de la société "Allevard Immobilier" et ses quatre salariées ont quitté leurs locaux trop exigus de la rue Ponsard pour s'installer dans les 120 m² de l'ancien office notarial, place de la Résistance.

Spécialiste de l'immobilier sur le canton, "Allevard Immobilier" a quatre pôles d'activités : la gestion locative annuelle, la gestion locative saisonnière, la gestion de copropriété et la vente. Après la mise en place d'une nouvelle communication (nouveau logo, nouveau site internet), Valérie et son équipe travaillent à la création d'une centrale de réservation en partenariat avec les Thermes et l'office de tourisme du Pays d'Allevard.

Allevard Immobilier, c'est la location annuelle de 160 biens, la gestion de 18 immeubles de copropriété et une vingtaine de ventes à l'année.

Allevard Immobilier

8, Place de la Résistance

☎ 04 76 97 54 18 - Fax : 04 76 97 59 81

Site web : www.allevardimmobilier.com

Courriel : allevardimmobilier@orange.fr



MARCHÉ DE NOËL

L'UCAPA récompensée

L'Union Commerciale d'Allevard a participé au concours intitulé "le 18^e challenge de la meilleure animation commerciale de Noël 2011", organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Un dossier complet a été monté (description de l'animation la plus importante de Noël qui était l'organisation et la tenue du marché, avec toutes ses animations, jeux et contes pour enfants, nombre d'exposants, restauration, affiche de présentation, de nombreuses photos se rapportant à cette manifestation).

La remise des résultats a eu lieu le 25 janvier à la CCI. L'Union Commerciale d'Allevard a remporté le prix de l'encouragement, soit 500 € ! Une somme que l'Union Commerciale investira dans l'achat d'une imprimante couleur.



L'UCAPA a été reprise en mai 2011 par un nouveau bureau composé de Valérie Thomasson, présidente, Agnès Marquès, secrétaire et Sylviane Dejardin, trésorière

RESTAURATION

Le Trianon, maître restaurateur



Le Trianon, à Allevard, a obtenu en décembre le titre de maître restaurateur, une distinction encore rare parmi les restaurateurs isérois. "Ce titre est pour nous un gage de savoir-faire, précise Brigitte Lacroix. Il correspond au respect d'un cahier des charges très précis et garantit notamment à notre clientèle des produits frais cuisinés sur place."

Le Trianon

Avenue des Bains - Parc des Thermes

☎ 04 76 71 96 17

Site web : www.letrianon-allevard.fr

AMÉNAGEMENTS

Les travaux dans la ville

Forage thermal



Après le captage de l'eau à 191 m de profondeur, les travaux de forage se sont poursuivis par la mise en place d'un équipement permettant le pompage de l'eau et la réalisation d'un local technique. Cela permettra d'alimenter les thermes dès le mois de mai.

Terrain de pétanque



La plateforme de jeux Avenue Louaraz a été agrandie, par les services techniques municipaux, pour répondre à la demande de l'association de pétanque.

Une tondeuse pro aux espaces verts



La commune vient de faire l'achat d'une tondeuse professionnelle qui sera utilisée par les services espaces verts pour l'entretien des pelouses publiques. Jusqu'à présent, la commune n'avait que du matériel semi-professionnel. Cet engin devrait permettre une plus grande efficacité de travail. Coût: 22 500 €

Pont du Glapigneux



Après la réfection complète du premier pont route du Glapigneux, qui a eu lieu l'an dernier, l'entière rénovation du deuxième pont a débuté le 19 mars et devrait s'achever le 25 mai. Coût des travaux: 50 000 €

SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse recrute pour l'accueil de loisirs (août 2012) des animateurs(trices) titulaires du BAFA.

Renseignements: Service jeunesse ☎ 04 76 13 50 60 - Courriel: pij@allevard.fr

SERVICES À LA PERSONNE

L'ADMR à votre service

L'ADMR du Pays d'Allevard, c'est:

- > L'aide à la vie quotidienne pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie (ménage, repassage, aide à la préparation des repas, accompagnement à la vie sociale...
- > L'aide aux familles (grossesse, maladie d'un enfant, d'un parent...
- > L'aide au ménage, au repassage, garde d'enfants pour tous
- > La téléassistance classique et géolocalisée.

Renseignements:

Christine Rousset

☎ 04 76 13 50 83

Tous les matins, de 9h à 11h30

EMPLOI

L'ADEF Grésivaudan obtient la certification qualité CÈDRE

Véritable tremplin vers le marché du travail et relais social fort sur le territoire du Grésivaudan, l'ADEF Grésivaudan est un acteur de l'emploi solidaire dont les objectifs sont d'accompagner dans leur projet professionnel, les personnes en recherche d'emploi. L'association a reçu il y a quelques mois la certification qualité Cèdre, qui atteste du professionnalisme des services rendus aux collectivités, particuliers, entreprises et associations.



Quatre antennes de proximité:

Adrets, Crolles, Goncelin, Pontcharra

Antenne de Goncelin

Rue du Grand Pré - 38570 GONCELIN

☎ 04 76 13 21 21

Courriel: adef-goncelin@wanadoo.fr

Site web: www.adeff-gresivaudan.fr

THERMES D'ALLEVARD

Le lieu idéal pour un séjour santé et détente



Du 19 mars au 3 novembre: Rhumatologie et Vitalithermes

Du 30 avril au 22 septembre: Voies respiratoires

Médecine naturelle par excellence, la cure thermale prend en charge l'individu dans sa globalité. Adaptée aux aspirations de nombreux patients, la cure est un moment privilégié pour se soigner, mais aussi pour souffler, se retrouver et se réconcilier avec soi-même en toute sérénité.

La cure fibromyalgie version 2012

Précurseurs pour le traitement de cette pathologie qui commence seulement à être reconnue, les Thermes d'Allevard proposent depuis 4 ans, une prise en

charge du patient dans sa globalité par une approche pluridisciplinaire, en groupe, et une écoute particulière du malade avec un personnel thermal particulièrement sensibilisé aux besoins de ces nouveaux curistes. Deux protocoles complémentaires aux soins de rhumatologie classique:

- > **Module 1:** protocole obligatoire pour les "primo curistes"
- > **Module 2:** pour les curistes ayant déjà fait une cure "fibromyalgie" à Allevard uniquement.



Centre aéré thermal: soins et plaisir

Projet unique en France, le centre aéré thermal de Saint-Maximin accueille les enfants de 3 à 12 ans qui souffrent de pathologies telles que l'asthme ou les rhinites chroniques et allergiques. Ils peuvent suivre une cure de trois semaines aux Thermes d'Allevard, tout en profitant du centre aéré qui offre une grande souplesse de fonctionnement. Vous pouvez inscrire votre enfant à la journée en fonction de vos disponibilités.

RESPIRELAX

Apprendre à bien respirer avec l'iPhone

En téléchargement sur l'Apple Store, Respirelax est une application de "cohérence cardiaque" développée par les Thermes d'Allevard: un guide respiratoire pour contrôler son stress en toute occasion. Destinée à donner des outils pour se calmer ou se dynamiser en fonction de son rythme respiratoire, cette application aide à équilibrer le système nerveux autonome.

La cure Vitazen pour mieux vivre le stress

Les Thermes d'Allevard possèdent un atout majeur: l'eau. Parmi les plus soufrées du monde, l'eau d'Allevard est dotée de toutes les qualités pour soulager de l'anxiété ou du stress. Le soufre agit sur le système nerveux autonome et apaise entre autres la tension et le pouls. Dernières nées des Thermes d'Allevard, les deux formules Vitazen représentent de véritables outils pour calmer et dominer le stress. Outre les soins thermaux, elles sont complétées par des modules pratiques d'apprentissage destinés à prévenir et maîtriser le stress au quotidien. Deux formules:

- > La cure de 6 jours
- > Le protocole de soins complémentaires à une cure de 3 semaines

Les mini-cures

Pour ceux qui ne peuvent pas accorder trois semaines à un séjour, les Thermes d'Allevard ont mis au point un programme de mini-cures. Enfants ou adultes peuvent profiter des bienfaits de l'eau thermale sur des périodes de 6 à 12 jours. Comme pour une cure de 3 semaines, les soins quotidiens sont déterminés par le médecin thermal en fonction de la pathologie à traiter: voies respiratoires ou rhumatologie.

Les Thermes d'Allevard-les-Bains

☎ 04 76 97 56 22

Courriel: contact@thermes-allevard.com

Site internet: www.thermes-allevard.com

Des actes pour réussir demain



L'Allevarدين : Lors de vœux à la population, vous avez prédit une année 2012 difficile. Toutes les communes semblent obligées aux efforts et aux économies. Comment faites-vous face à la crise ?

Philippe Langénieux-Villard : Des banques de moins en moins capables de soutenir l'économie locale ainsi qu'en témoignent les difficultés des communes voisines pour emprunter, des recettes fiscales en forte baisse, des charges en croissance : tous les ingrédients de la prudence, de la vigilance et de la rigueur étaient rassemblés depuis l'automne 2011. Nous avons donc pris aussitôt des mesures de restriction, puisque nous ne voulions en aucun cas compenser les difficultés liées à la crise par une augmentation de l'impôt local. Chaque adjoint a donc fait des propositions d'économies avec le souci constant de ne jamais remettre en cause le service délivré auprès de la

“En matière de fonctionnement, nous n'avons remis en cause rien d'essentiel : ni la cantine, ni la halte-garderie, ni le soutien aux écoles et à la jeunesse”

population. Au total, et même si cela est moins confortable pour nous, même si cela suppose davantage d'investissement bénévole, nous sommes parvenus à diminuer nos dépenses de fonctionnement. Dans le même temps, nous avons décidé de n'entreprendre que des travaux productifs de revenus (forage thermal, centre

de mieux-être, aménagements au Collet), et que des investissements urgents (pont du Glapigneux, voirie, trottoirs aux sorties de la ville par exemple), ce qui induit que nous devons renoncer en 2012 à certains investissements moins prioritaires. En matière de fonctionnement, nous n'avons remis en cause rien d'essentiel : ni la cantine, ni la halte-garderie, ni le soutien aux écoles et à la jeunesse, en revanche, certains petits travaux attendront un an de plus pour être engagés. Enfin, nous avons demandé à toutes les associations un effort budgétaire, tout en leur garantissant l'usage de toutes nos infrastructures.

Ces contraintes remettent-elles en cause des engagements pris auprès de la population ?

Près de 90% des engagements pris en 2008 sont d'ores et déjà tenus. Aucun de nos partenaires économiques ne se trouve sans réponse concrète pour se lancer dans ses projets. En matière sociale, nous n'avons reculé dans aucun de nos engagements. Aucune association n'est en difficulté en raison de la politique municipale. Nous rencontrons des obstacles dans la concrétisation du centre médical que nous voulions réaliser dans l'ancien collège, sans que ce soit la faute des professionnels ni un problème financier. Ce projet n'est pas abandonné. Ainsi donc, chacun peut être rassuré. Mais je ne voudrais pas que l'on croie que la crise sera surmontée sans efforts. Par exemple, en matière de propreté, un effort de chacun pour ne pas laisser les chiens divaguer ou jeter ses sacs n'importe où faciliterait le travail de nos agents. Nous ne remplacerons pas les fleurs volées dans les espaces publics. Nous ferons attention aux frais liés au montage des manifestations, en demandant à chacun d'être précis et réaliste sur les quantités

de matériels à apporter. Nous veillerons de plus près aux consommations d'eau et d'électricité des bâtiments publics. Finalement, tout cela est simplement logique, normal. Et je sais pouvoir avoir confiance dans le sens civique des Allevardins.

Depuis le début de votre mandat, plusieurs élus ont démissionné. Est-ce la preuve d'un manque de cohésion au sein du conseil municipal ?

J'ai toujours eu la chance d'être entouré d'une équipe solide, unie, compétente. Aucune démission n'a résulté d'un désaccord. Jamais, depuis vingt ans. Sur les élus qui ont renoncé à leurs responsabilités, les deux adjoints siègent d'ailleurs toujours au sein du conseil municipal et participent à notre réflexion. Qu'ils aient voulu prendre du recul, alors qu'aujourd'hui, la responsabilité publique vous place automatiquement en face de l'invective, de la menace, du procès, du doute et de l'insulte, je peux le comprendre. Vous n'imaginez pas à quel point quelques individualités, qui harcèlent au nom de leur seul intérêt, au mépris de la correction la plus élémentaire, peuvent décourager des élus sincères œuvrant pour l'intérêt général. La complexité des décisions, des règles, de l'administration, rendent ingrates des fonctions sans lesquelles nos collectivités deviendraient des jungles ! D'autres élus ont démissionné pour convenances personnelles, familiales notamment : Qu'ils soient ici remerciés du travail fait, des idées émises, des actions qu'ils ont menées.

“Dans d'autres communes, les maires n'ont pas à assumer des charges aussi lourdes et stratégiques comme le thermal ou la station du Collet”

La difficulté particulière de la gestion d'Allevarدين, tient à ce que nous sommes responsables de grosses structures économiques

comme le thermal ou la station du Collet. Dans d'autres communes, les maires n'ont pas à assumer de charges aussi lourdes et aussi stratégiques. Notre chance, avec Jean de La Cruz et Marc Rosset, c'est d'avoir des élus compétents, investis, sérieux, qui d'ailleurs, ont réussi, chacun dans leur secteur, à redresser des situations bien compliquées. On ne peut plus, aujourd'hui, s'engager dans la gestion communale sans une équipe solide et efficace.

Comment jugez-vous le comportement de l'opposition dans la gestion de la commune ?

Les personnalités qui la représentent sont globalement sympathiques. Je sens combien il leur est difficile de se démarquer des choix de la majorité. Dans une commune de notre taille, la politique politicienne n'a pas sa place et j'ai le sentiment qu'ils l'ont presque tous compris désormais. Leur principale critique concerne la dette de la commune, c'est-à-dire, un passé d'acquisitions foncières (thermal, Collet, ancien collège) et de constructions (école maternelle, salle la Pléiade, terrains du nouveau collège et du centre de secours) qu'aujourd'hui, les Allevardins jugent globalement réussies. Nos décisions dans le cadre de l'intercommunalité leur conviennent. Nos choix fondamentaux en faveur du tourisme, de l'économie, de l'action sociale, ne suscitent leurs critiques que dans les tracts : pas autour de la table du conseil municipal. Nos divergences concernent essentiellement la sécurité (ils sont hostiles à nos investissements dans ce domaine). Ensuite, naturellement, ils doivent prendre une posture d'opposants, ce qui les conduit à contester le réalisme de nos décisions pour conserver l'activité du casino ou encore, développer le Collet malgré les recours de la FRAPNA. En somme, je pense sincèrement qu'ils regrettent d'avoir refusé à plusieurs reprises mes propositions d'ouverture qu'ils jugeaient calculatrices quand ma démarche ne visait qu'à doter Allevarدين de toutes ses forces vives pour avancer et satisfaire les besoins de la population.

Quels sont les projets qui vous tiennent aujourd'hui le plus à cœur ?

Vous comprendrez que l'avenir économique prime sur tout le reste. La diversi-

fication thermique, qui va s'engager cette année (au rez-de-chaussée du Splendid, par la mise en place d'un centre de remise en forme médicalisé et une salle de fitness), et, je l'espère, se poursuivre en 2013 (avec un projet dénommé “7 for you”, en lien avec des partenaires privés, centre ludique qui pourrait voir le jour à proximité du Splendid), et l'extension des capacités et des structures d'accueil au Collet y compris sur le domaine skiable, me tiennent particulièrement à cœur.

“Mais je veux préparer aussi une ville qui sera l'avenir du Grésivaudan”

Parvenir à installer notre musée dans ses nouveaux locaux, à trouver une solution de regroupement médical et paramédical, à réaliser le gymnase du collège et la piste d'athlétisme avant la fin de ce mandat : voilà des objectifs qui m'importent. Mais je veux aussi préparer l'avenir d'une ville qui sera bientôt la capitale touristique du Grésivaudan (avec le départ prévu de Chamrousse et d'Uriage vers l'agglomération). Il faut travailler à rendre possible la réalisation d'un téléporté entre Allevarدين et le Collet, qui dynamiserait l'activité de tout le canton, ou encore, l'ouverture d'un musée de la voix et de la chanson française dans le bâtiment Chardon ou encore, redonner au lac du Flumet un aspect esthétique. Comprenez-moi : nos artisans, nos commerçants, nos agents économiques et nos associations, grâce auxquels la vie ici est si confortable, si commode, si simple, doivent être confortés, soutenus, défendus, encouragés. Et cela ne peut pas seulement être une affaire de mots ou de paroles. Il faut des actes pour réussir demain.

FINANCES

Pas d'augmentation de l'impôt local

Comme le montrent les CA (comptes administratifs) des années précédentes, notre commune a toujours tenu ses engagements financiers, même en ces périodes délicates, preuve que les budgets ont, chaque année, été établis avec sérieux et réalisme. Il en est de même du budget 2012, ajusté ensemble en commission des finances, qui fait apparaître les montants suivants:

En fonctionnement:

7 243 503 € de recettes et 7 212 471 € de dépenses.

En investissement:

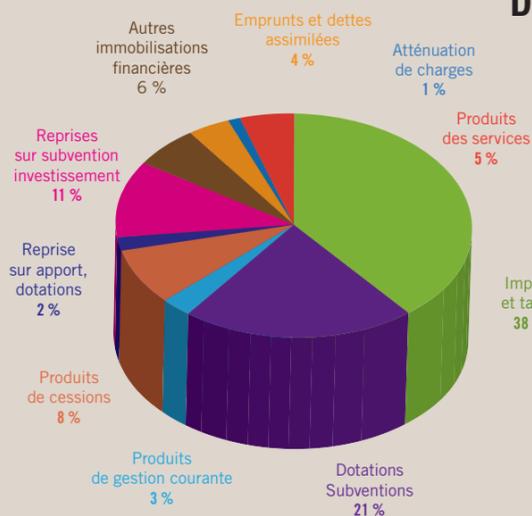
5 049 587 € de recettes et 4 907 866 € de dépenses soit un budget total 2012 de 12 293 090 € en recettes et 12 120 337 € en dépenses ce qui laisse un excédent de clôture prévisible voisin de 170 000 €.

Pour mieux se rendre compte des opérations effectives de trésorerie, on doit faire abstraction des opérations internes (virements entre sections, les charges exceptionnelles et les reports antérieurs) on obtient un montant global voisin, comme l'an dernier, de 10 millions d'euros.

En 2012, comme depuis le début du mandat, à l'initiative de notre Maire, il n'y aura pas de hausse des taux d'imposition communaux. Les bases ont été réévaluées de 1,8 % par l'État."

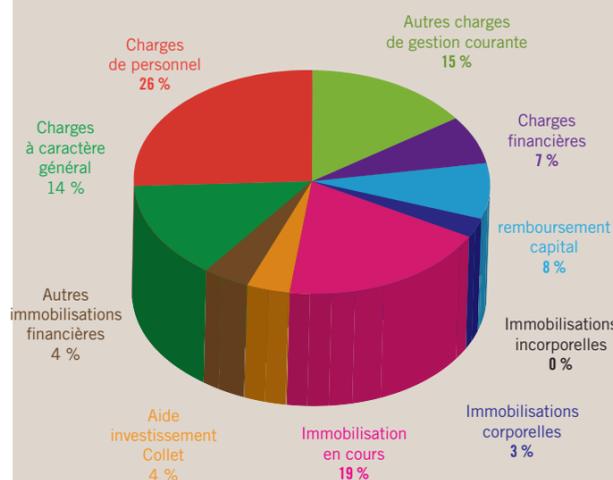
Marcel Lambert
Adjoint chargé des Finances

D'où viennent nos recettes ?



Atténuation de charges	80 000 €	Remboursements arrêt maladie personnel
Produits des services	530 000 €	Coupes de bois, école des arts, piscine, animation été, garderie périscolaire, crèche...
Impôts et taxes	4 082 500 €	Taxes habitation et foncière, compensation taxe professionnelle, droits de place, taxe sur l'électricité, taxe de séjour, casino...
Dotations, subventions	2 534 000 €	Dotations de l'État, attributions de compensation...
Produits de gestion courante	511 000 €	Revenus des immeubles, versement régie électricité, remboursement divers...
Produits de cessions	850 000 €	Ventes de terrains et immeubles
Reprise sur apport, dotations	430 768 €	Retour TVA, taxe locale équipement...
Reprises sur subvention investissement	1 397 195 €	Subventions
Autres immobilisations financières	435 000 €	Remboursement avance Thermes et Collet
Emprunts et dettes assimilées	450 000 €	Demande Caisse des dépôts

Où vont nos dépenses ?



Charges à caractère général	1 447 800 €	Eau, électricité, chauffage, déneigement, cantine, assurances, entretien matériel et locaux, fêtes et cérémonies, taxes foncières...
Charges de personnel	2 628 000 €	Salaires et charges sociales de 80 personnes réparties dans les différents services administratifs, techniques, écoles, cantines, crèche, musée, sport, arts...
Autres charges de gestion courante	1 537 900 €	Indemnités, service incendie, Syndicat du Collet, du collège, caisse des écoles, office de tourisme, associations...
Charges financières	755 000 €	Intérêts de la dette
Remboursement capital	800 000 €	Remboursement en capital
Immobilisations incorporelles	40 000 €	Prestations pour investissement
Immobilisations corporelles	320 450 €	Achat matériel
Immobilisations en cours	1 992 600 €	Travaux 2012
Aide investissement Collet	400 000 €	Télesièges des Plagnes et Grand Paul
Autres immobilisations financières	400 000 €	Contre partie portage Communauté de Communes

SPECTACLE DANSE

"Le tour de Babel" : les 12 et 13 mai à la Pléiade



L'association de danse orientale "Manon dans son Monde" présentera à la Pléiade, le 12 mai à 20h30 et le 13 mai à 18h, "Le tour de Babel". Un spectacle dansé autour des différentes facettes de la femme et des peuples, rassemblant plus de 200 artistes aux talents multiples. À bord du "Babel Express", partez pour un voyage à travers le temps, les cultures et les émotions d'un monde où l'amour efface les frontières.

Entre comédie musicale et conte dansé, "Le tour de Babel" raconte l'histoire de Diego, un homme qui parcourt le monde entier à la recherche de son amour perdu, la belle Nejma. Durant ce voyage, le spectateur découvrira cette femme mystérieuse, et à travers elle, les nombreux aspects de la personnalité féminine.

De la même façon que pour son précédent spectacle (Le Serment d'Ashoka), l'association, "Manon dans son Monde" reversera l'intégralité des bénéfices des cinq représentations à l'association "Le Souffle d'Ashoka" au profit de la scolarisation des jeunes filles en Inde.

Différentes associations allevardines et de la vallée se sont jointes à l'association "Manon dans son Monde" pour faire de

ce spectacle un événement exceptionnel (centre d'art chorégraphique de Saint-Pierre d'Allevard, "Odori", "Nextape", l'orchestre "Nashwa", l'école municipale des Arts d'Allevard, le lycée du Bréda, "Les Futs d'Allevard", "Le nid de coudoud", les comédiens Mohamed Boumegra et Mohamed Didi, la danseuse Akiko Kajihara, le sculpteur Julia Williamson.

Tarifs :

Adultes : 8 €, enfants (- 10 ans) : 5 €

Réservation :

À l'office du tourisme ou envoyer par courrier la fiche de réservation et le règlement par chèque à l'ordre de "l'association Manon dans son monde" : Office de tourisme du Pays d'Allevard Place de la Résistance - 38580 Allevard ☎ 04 76 45 10 11 Fax: 04 76 97 59 32

Renseignements sur les autres dates et information supplémentaire :

"Manon dans son Monde"
Courriel : manon.danssonmonde@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/manondanssonmonde
Blog : <http://manon-dans-son-monde.blogspot.fr/>

BÉNÉVOLAT

Allev'art en Belledonne l'association "Allev'Art en Belledonne" recherche des familles pouvant héberger bénévolement des artistes venant de loin, pendant l'exposition qui aura lieu du 4 au 7 octobre 2012. :

Christiane Narp ☎ 06 77 99 01 49
Courriel : allev-art-en-belledonne@laposte.net

DÉJEUNER ASSOCIATIF

Quelles sources de financement pour les associations ?

À l'initiative de Martine Kohly, adjointe aux sports et à la santé, la municipalité d'Allevard veut les associations allevardines à un déjeuner associatif le samedi 28 avril de 8h30 à 12h. À cette occasion, une intervenante du ministère des sports viendra exposer les possibilités de financement qui s'offrent aux associations.

Inscription indispensable :
Martine Kohly ☎ 04 76 97 50 24
Courriel : m.kohly@allevard.fr

ANIMATION

Fêtes des classes en 2

Pour sa 20^e édition, elle regroupera le mardi 1^{er} mai 2012 toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par le chiffre 2. Vous êtes âgés de 10 ans à 100 ans en 2012 : vous êtes conviés à cette journée exceptionnelle qui vous permettra de retrouver vos anciens camarades d'école ou vos anciens voisins des communes du Pays d'Allevard. Tout débutera lors de retrouvailles autour d'un café, une séance photos, un défilé dans les rues d'Allevard, un apéritif puis un repas dansant à la Pléiade.

Contact : Karine Divoux : ☎ 06 81 38 42 16
Courriel : classesen2despaysdallevard@gmail.com
Facebook : Classes en 2 du Pays d'Allevard

LA PERNETTE ET LA MUSE DES ALPES

Deux sculptures de Pierre Rambaud restaurées



La Pernette



La Muse des Alpes

Le travail de restauration des sculptures de Pierre Rambaud, redécouvertes en 2000 dans les greniers de l'école primaire d'Allevard, continue. En effet, l'Allevardin n°109 racontait comment une statue équestre de Bayard et une sculpture en pied d'Agrippa D'Aubigné avaient retrouvé une seconde jeunesse entre les mains des restaurateurs de Arc-Nucléart, à Grenoble. Ces restaurations avaient d'ailleurs fait l'objet d'une exposition dossier au musée d'Allevard. Aujourd'hui, deux nouvelles sculptures sont restaurées, La Pernette et La Muse des Alpes ; elles viennent de regagner les réserves du musée d'Allevard, dans la perspective d'une exposition prochaine.

La Pernette et La Muse des Alpes

L'imaginaire de Pierre Rambaud est nourri des paysages et des scènes de son enfance. En 1885, les chants des muletiers des alpages du Haut-Bréda lui inspirent La Pernette, sculpture représentant une jeune fille, nue, un genou à terre replaçant d'un geste délicat les fleurs qui ornent sa chevelure. La Pernette, jeune bergère, est une figure populaire du Dauphiné, sur laquelle un chant fut écrit, connu en de multiples

versions. L'une d'entre elles fut chantée en 1903, à Allevard, lors de l'inauguration du monument Rambaud.

Les traits de La Pernette semblent être les mêmes que ceux de La Muse des Alpes, ce qui fait dire que Rambaud aurait fait appel à la même jeune fille pour servir de modèle. La Muse des Alpes, réalisée en 1888, représente une jeune femme nue, debout, jouant de la flûte de pan. Elle symbolise pour le sculpteur la source d'inspiration poétique de sa terre natale, les Alpes.

Pierre Rambaud, enfant du pays

Pierre Rambaud (1852-1893), natif d'Allevard, se forme à l'École des Beaux-Arts de Grenoble puis à celle de Paris. Après quelques années difficiles, Rambaud fait la connaissance dans la capitale d'une riche parisienne passionnée d'art et de littérature, connue sous le pseudonyme de Jeanne des Ayettes. Entre 1878 et 1893, Pierre Rambaud expose régulièrement dans des salons artistiques et rencontre des artistes symbolistes avec lesquels il se lie d'amitié.

LES AMIS DU MUSÉE DU PAYS D'ALLEVARD

Maurice Collin passe la présidence à Dominique Voisenon

C'est officiel. Dominique Voisenon a été élu nouveau président de l'association "AMPA", lors de l'assemblée générale du 3 mars à la Tour des Décors. Dominique Voisenon et l'équipe des Amis du Musée du Pays d'Allevard poursuivent, pour 2012, les actions menées depuis de nombreuses années tant dans la préservation du patrimoine du Pays d'Allevard que dans la contribution au développement du rayonnement du musée.

De nombreuses conférences et visites guidées seront organisées à l'occasion des Journées du patrimoine et pendant l'été. Des rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir ou redécouvrir l'histoire très riche de notre canton.



L'AMPA vous invite tous les premiers samedis de chaque mois (à partir du 5 mai), à la Tour des Décors, dans le parc thermal. Ouvert à tous, ce rendez-vous sera un temps d'échange, de dialogue, d'écoute, de témoignages... L'objectif : faire revivre ensemble l'histoire commune du Pays d'Allevard.

ALBRIEUX

Commandez en souscription le catalogue Albrieux :



Le musée d'Allevard prépare activement sa nouvelle exposition sur la vie et l'œuvre du peintre paysagiste Étienne Albrieux (1891-1962): "Belledonne, dans l'atelier de l'artiste". Ce premier volet présenté du 19 mai au 21 septembre 2012 au musée (tous les jours sauf le samedi, 15h-18h) sera suivi du 27 septembre au

1^{er} octobre 2012 d'un second volet "La montagne révélée. Florilège" qui donnera à voir au visiteur dans la galerie Niepce du parc thermal un ensemble de plus de 50 tableaux d'Étienne Albrieux.

À cette occasion, le musée d'Allevard publie un catalogue d'exposition retraçant sur 116 pages la vie et l'œuvre de ce peintre qui a représenté pendant plus de 40 années les paysages de Belledonne et plus particulièrement le pays d'Allevard.

Richement illustré par les tableaux du maître mais aussi par des documents personnels de l'artiste (photographies, croquis, correspondances...), ce catalogue est vendu 14 €, prix de souscription, jusqu'au 4 mai 2012. Il sera ensuite vendu au prix public de 19 €.

Pour souscrire, il vous suffit d'adresser avant le 4 mai, un chèque de 14 € libellé à l'ordre du Trésor public (+ 3,15 € de frais de port pour tout envoi) au musée, parc des Forges, 38580 Allevard.

Vous pourrez retirer votre catalogue au musée d'Allevard à partir du 19 mai.

PATRIMOINE

Week-end "Musées en fête" : les 19 et 20 mai

À l'occasion de l'ouverture de l'exposition "Étienne Albrieux" et du week-end "Musées en fête", le musée d'Allevard vous propose un programme d'animations :

Samedi 19 mai et dimanche 20 mai :

11h et 15h : visite commentée de l'exposition temporaire "Albrieux" (adultes).

16h30 : visite commentée de l'exposition temporaire "Albrieux" (enfants à partir de 6 ans).

Les enfants pourront découvrir l'exposition temporaire "Albrieux" en jouant avec le livret-jeu "enquête au musée".



Entrée gratuite au musée le samedi 19 et dimanche 20 mai, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

UNICITÉ RHÔNE ALPES

Gens de Belledonne, d'hier à demain



Recrutés depuis janvier 2012 par l'association d'éducation populaire Unicité Rhône Alpes, cinq jeunes volontaires effectuent leur service civique dans les communes de Saint-Pierre d'Allevard, d'Allevard, de la Chapelle du Bard, de Détrier, de la Rochette et d'Arvillard. Ils ont entre 18 et 25 ans ; leur engagement citoyen constituera une expérience enrichissante pour tout le territoire.

Leur mission est de rencontrer les "gens d'ici", découvrir la géographie des lieux, les passés industriels et ruraux. Des bénévoles passionnés les ont fait cheminer sur tout le territoire à la rencontre des plus anciens avec l'objectif de faire ressurgir de leur mémoire des pans de vies, plus ou moins oubliés. Ils ont encore plusieurs mois pour participer à des chantiers et préparer la restitution de tout ce qu'ils auront appris et découvert. Sous quelle forme ? C'est encore un chantier... Il faudra patienter jusqu'à fin juin pour le découvrir. Vous souhaitez participer à cette expérience, nous vous invitons à les contacter :

Caroline, Élodie, Fabienne, Kevin et Laura : 06 78 81 33 94, Nadège Masnada (référente du projet) : 07 78 64 24 36 courriel : gensdebelledonne@gmail.com

EXPOSITION

L'école municipale des arts

Journées portes ouvertes les 1^{er} et 2 juin, de 10h à 12h et de 14h à 18h, à la Maison des Forges - 1^{er} étage

L'école municipale des arts d'Allevard propose 7 ateliers artistiques à 195 élèves de tous âges, à la maison des Forges. Ces ateliers permettent de découvrir, à travers la pratique artistique, l'art classique ou moderne, abstrait ou figuratif, décoratif ou utilitaire.

PEINTURE - Mireille Binot

Atelier adulte: l'essentiel de cet atelier est l'épanouissement de la personne: prise d'assurance, ténacité, travail et enrichissement, convivialité... avec un libre choix des techniques (encre, aquarelle, acrylique, huile...) des supports, des outils, de la gamme de couleurs...

PEINTURE - Hélène Curtuat

Ateliers enfants et adultes: découverte et apprentissage de toutes techniques (fusain, pastel, aquarelle, peinture à l'huile, acrylique, formation au dessin...).

PEINTURE - Anne Cochet

Atelier enfants: par le biais de la création de panneaux décoratifs grand format sur différents thèmes mangas, les enfants apprennent la composition, les harmonies de couleurs, les matières, la précision du trait. Atelier adulte: Chaque élève apprend à réaliser à l'acrylique des décors peints en trompe l'œil grand format ainsi que des fausses matières ou de la fausse fresque. Il n'est pas nécessaire de savoir bien dessiner pour aborder ces cours.



SCULPTURE SUR BOIS - Joseph Flaven

PAPIER MÂCHÉ - Julia Williamson

Atelier enfants et adultes: le papier mâché est un merveilleux moyen d'expression, peu coûteux et respectueux de l'environnement. Venez découvrir et créer tout ce que votre imagination peut évoquer.

SCULPTURE SUR BOIS - Joseph Flaven

Atelier adultes: entre bricolage, décoration et loisir créatif, la gravure et la sculpture sur bois attire un nombre toujours plus important de passionnés.

POTERIE - Véronique Coissac

Ateliers enfants et adultes: les cours de poterie sont l'occasion de découvrir les mille et une façons de travailler la terre, de la matière brute à l'objet émaillé.

CRÉATIONS ARTISTIQUES - Marie Theis

Atelier enfants: projet commun, sur l'année, de conception et réalisation d'un livre illustré (s'exprimer sur le sens d'une image, développer l'imaginaire, travailler en groupe tous âges confondus, entendre et respecter les choix de l'autre). Atelier adultes: vise à favoriser l'expression créative de chacun, à travers diverses techniques.

Inscription possible aux journées portes ouvertes et au forum des associations, en septembre 2012.



POTERIE - Véronique Coissac



PEINTURE - Mireille Binot



PEINTURE - Hélène Curtuat



PEINTURE - Anne Cochet



PAPIER MÂCHÉ - Julia Williamson



CRÉATIONS ARTISTIQUES - Marie Theis

PROJET CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

Un musée de la voix et de la chanson française à Allevard ?



Le bâtiment Chardon pourrait accueillir le futur musée de la voix et de la chanson française

Les 16 et 17 janvier derniers, notre ville a reçu la visite de Bernard Toullier, conservateur en chef du patrimoine au Ministère de la Culture et responsable du programme "Architecture de la villégiature" au CNRS. Le 28 mars dernier, c'est au tour de Serge Hureau, directeur du Hall de la Chanson à la Villette à Paris et Professeur au Conservatoire supérieur d'art dramatique de venir à Allevard. Des visites qui font suite à une réflexion

sur l'utilisation du bâtiment thermal Chardon et sur la recherche d'une activité économique qui dynamiserait le pays. Le riche passé thermal d'Allevard qui a accueilli un grand nombre de personnalités du chant, de la chanson, des orateurs venus soigner leur voix à Allevard, a imposé l'idée d'un Musée de la Voix. Le bâtiment Chardon, typique de l'architecture des années cinquante, s'est révélé adaptable à cette fonction. Une enquête

Lors d'une table ronde, des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture étaient réunis pour aborder le thème de "architecture et villégiature". Participaient, entre autres, Bernard Toullier, Aline Haberer, Jean de La Cruz, Président des Thermes et adjoint au Maire d'Allevard, Rémi Baudouï, directeur de l'institut des sciences de l'environnement à l'Université de Genève, Serge Gros, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Grenoble, Jean-François Lyon Caen, professeur à l'École Nationale Supérieure d'architecture de Grenoble, Guillaume Chelkoff, directeur du CRESSON, Jacques Savine, urbaniste grenoblois, Georges Salamand, Historien. Tous reconnaissent que la rencontre entre l'histoire d'Allevard et la qualité du bâtiment conduisait tout naturellement à la création de ce musée original et novateur. Le public a profité des connaissances de Bernard Toullier, lors d'une conférence au cinéma consacrée à l'architecture des villes d'eau.



De gauche à droite: Rémi Baudouï, Bernard Toullier, Jean-François Lyon Caen

a montré qu'il n'existait en France aucun équivalent à cette réalisation.

Le musée de la voix et de la chanson française est un projet ambitieux. L'association devra définir avec les institutions à quel niveau il se situera dans la "cour des grands".

Aline Haberer, Présidente de l'association de préfiguration du musée de la voix et de la chanson française, travaille sur ce dossier. Elle approche toutes les instances susceptibles d'adhérer à ce projet afin qu'il prenne corps. Celui-ci nécessite l'appui des institutions traditionnelles mais son côté novateur fera appel à des interlocuteurs très inhabituels (maisons de disques, maisons de production...) et tout autre mécène dont la recherche sera appuyée par notre Communauté de Communes.

Aline Haberer et Serge Hureau



Serge Hureau, directeur du Hall de la chanson à La Villette, lors d'une réunion en mairie (en présence notamment de Jean Picchioni, Vice-Président de la Communauté de Communes), faisait part de son expérience en donnant un éclairage technique et "scientifique" sur la scénographie du potentiel musée de la voix. Il a visité le bâtiment Chardon tout en se projetant avec enthousiasme sur la destination de ces lieux, comme l'avait fait Bernard Toullier deux mois plus tôt.

Pôle Enfance Jeunesse

Nos enfants d'abord !



Une réorganisation au sein du Conseil Municipal

Suite à la démission de Marcel Lambert, de son poste d'adjoint aux finances, pour convenances personnelles (mais à son maintien au sein du Conseil Municipal), Monique Hilaire, adjointe chargée de la Famille, de l'Éducation et de la Jeunesse, est nommée aux finances. En remplacement, Monique Laarmann devient conseillère déléguée à la petite enfance en charge de la crèche halte-garderie et du Relais Assistantes Maternelles. Martine Kohly, adjointe au sport et à la santé, sera chargée des écoles et de la jeunesse. Dans la continuité du travail de Monique Hilaire, Monique Laarmann et Martine Kohly souhaitent mener les actions municipales en faveur de la jeunesse, en toute confiance, en lien étroit avec le personnel municipal.

Le Pôle Enfance Jeunesse

Avec la toute nouvelle création de la ludothèque, le transfert du Relais Assistantes Maternelles, de la bibliothèque et du service jeunesse dans les murs de l'ancien collège, c'est un véritable Pôle Enfance Jeunesse qui prend forme à proximité d'équipements dédiés à la jeunesse comme la Pléiade et les écoles publiques.

Le service jeunesse

- > 12 employés.
- > Accueil de loisirs pour les 3/13 ans, 20 enfants par jour les mercredis et 23 enfants par jour pendant les vacances scolaires.
- > Séjour d'été pour les 9/17 ans.
- > Garderie périscolaire: 50 enfants par jour (du lundi au vendredi).
- > Étude surveillée: 11 enfants par séance (du lundi au vendredi).
- > Le Point Information Jeunesse (accès internet, aide au CV, lettre de motivation, orientation professionnelle, scolaire, permanence un lundi/mois en partenariat avec la Mission Locale, la Maison pour l'Emploi et Pôle Emploi, initiation informatique avec les écoles primaires d'Allevar, deux fois par semaine).

Le restaurant municipal

- > 65 maternelles et 140 primaires par jour, du lundi au vendredi.
- > 2 services de repas.



LOISIRS

Une ludothèque au Pôle Enfance Jeunesse



Dans les semaines qui vont suivre, la ludothèque ouvrira ses portes à Allevar. Elle sera située juste au-dessus de la bibliothèque, dans les bâtiments de l'ancien collège. 200 jeux de société seront mis à disposition du public, adulte ou enfant, tous les vendredis, de 16 h à 19 h. C'est l'association "Bibliothèque pour Tous", sous la responsabilité de Patricia Arnaud, qui en est sa créatrice et qui gèrera le fonctionnement avec ses bénévoles.

Le Relais Assistantes Maternelles

- > Favoriser la rencontre et les échanges des assistantes maternelles, des enfants accueillis et des parents.
- > Organiser l'information des parents et des assistantes maternelles.
- > Entrer en contact avec les assistantes maternelles non agréées, les informer, les inciter à régulariser leur situation.
- > Susciter et promouvoir la formation des assistantes maternelles.

La bibliothèque

- > 15 000 livres dont 700 renouvelés chaque année.
- > 10 heures de fonctionnement par semaine.
- > Accueil des maternelles et des primaires.
- > De nombreuses animations tout au long de l'année.

La ludothèque

(voir encadré ci-dessous).

SERVICES MUNICIPAUX

Inscriptions 2012/2013
(garderie, cantine, étude surveillée et accueil de loisirs)



Les inscriptions se feront à partir du lundi 4 juin 2012 au service jeunesse, du lundi au vendredi, de 14h à 18h. Pour les familles déjà inscrites en 2011/2012, l'inscription est automatique. Toutefois, vous devez prévenir le service jeunesse de toutes les modifications (changement d'adresse, de situation familiale, de quotient familial...) avant le 29 juin 2012. Les nouvelles familles devront remplir le dossier complet.

Pour l'année prochaine et contrairement à cette année, pour les services garderie, étude et accueil de loisirs, une fiche devra être complétée tous les mois (téléchargeable sur le site de la mairie: www.allevar.fr) ou à retirer dans les locaux du Pôle Jeunesse) afin que les animatrices aient une liste des enfants à accueillir la plus juste possible. Seules les urgences pourront être prises en compte en dehors de ce fonctionnement.

Pour la cantine, les enfants en accueil régulier pourront s'inscrire à l'année. Seuls les "occasionnels" devront remplir une fiche mensuelle. Dès la rentrée prochaine, les animatrices n'accompagneront plus les enfants à des activités associatives durant le temps de garderie (afin de respecter le taux d'encadrement en vigueur).

Renseignements

Service jeunesse - Tél.: 04 76 13 50 60

Courriel: pj@allevar.fr

www.allevar.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les prochaines élections en décembre 2012



Le conseil municipal des enfants travaille à la préparation de la ludothèque

En 2006, le premier conseil municipal des enfants s'est mis en place, à l'initiative du Maire, Philippe Langenieux-Villard pour donner la parole aux

plus jeunes sur les sujets touchant la vie locale. Le 13 janvier 2011, c'est le 3^e conseil municipal qui a été élu. 16 enfants, entre

11 et 12 ans, sont aujourd'hui dans leur deuxième année de mandat. Un important projet à soutenir pour eux, la création d'une ludothèque qui verra le jour d'ici quelques semaines. Ils n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour repindre les murs du local qui lui sera consacré, ils ont participé au choix des jeux, à leur mise en place lors de leur réception. Durant les vacances de février, le conseil municipal des enfants a passé une soirée festive avec les jeunes Bretons de Plouestac en vacances au Collet, qui, eux-mêmes, reçoivent l'été les jeunes Allevardins en Bretagne. L'an dernier, les enfants avaient confectionné une banderole à l'occasion du passage du critérium du Dauphiné.

Fin 2012, une nouvelle élection aura lieu, la durée du mandat étant de deux ans. D'autres enfants viendront se sensibiliser à cet apprentissage de la citoyenneté, en se familiarisant avec le vote, les élections et la gestion de projets.

THÉÂTRE

Un spectacle pour aborder la déportation au collège



À l'initiative du Collège Flavius Vausse, en lien avec "Scènes Obliques", avec une aide financière du Syndicat du Collège et de l'association du conseil cantonal des jeunes, deux représentations de "Il se passe quelque chose de bizarre avec les rêves" ont été données, le 9 mars, dans la salle polyvalente du collège.

La première à destination des élèves de 3^e et la seconde ouverte à tous. Dès le lundi 4 mars, des ateliers pédagogiques, pour les élèves de CM2 et de 3^e, étaient animés par la compagnie "Golem Théâtre" et Kathel Houzé, responsable des activités culturelles à la Maison d'Izieu.

Pour la création de ce spectacle, la compagnie s'était vue ouvrir les archives de la Maison d'Izieu, notamment en juin 2002, les interviews de ceux qui, enfants, avaient séjourné à la colonie d'Izieu entre 1943 et 1944 et avaient pu en partir avant la rafle ordonnée par Klaus Barbie.

Les élèves ont ainsi abordé le thème de la déportation et plus largement le sort réservé à certains groupes de population en Europe, désignés comme "indésirables" durant la seconde guerre mondiale. Une thématique au programme de CM2 et de 3^e.

CONSEIL CANTONAL DES JEUNES

Nos ados débordent d'idées !

En avril 2009, un an après son élection en tant que conseiller général du canton d'Allevard, Philippe Langenieux-Villard avait souhaité mettre en place un conseil cantonal des jeunes. Cette initiative, unique en France, est destinée aux collégiens du canton d'Allevard. Élus pour deux ans (de 2009 à 2011), les douze conseillers ont travaillé de manière assidue pour réaliser des actions destinées à tous les publics. Ils ont passé le relais au nouveau conseil cantonal, élu le 23 mai 2011. Afin de remercier les anciens élus du conseil cantonal des jeunes, Philippe Langenieux-Villard a souhaité leur remettre un album photo

retrçant les moments forts de leurs deux années de mandat.

De la 6^e à la 3^e, onze jeunes du canton forment le deuxième conseil cantonal des jeunes qui est élu jusqu'en juin 2013.

Les travaux de réflexion ont débuté depuis septembre 2011. Plusieurs idées sont émises: l'organisation d'un trail familial, d'un stage de cuisine avec les clubs de retraités, d'une soirée festive à destination des familles, d'un séjour d'échange avec d'autres jeunes, d'animations dans la future ludothèque et de reprise des actions de l'ancien conseil cantonal telles



Le 2^e conseil cantonal des jeunes

que le ramassage des déchets sur des sites naturels, la création d'un spectacle.

SPORT DE HAUT NIVEAU

Justine Biasi, gymnaste

S'engager dans le sport de haut niveau n'est pas un hasard. S'il est impératif d'avoir des aptitudes sportives, l'équilibre mental, l'investissement scolaire, la motivation et la résistance physique sont des qualités indispensables.



Justine en demi-finale

Justine Biasi, Allevardine, le sait bien. Âgée de 13 ans, elle est rentrée au CREF (Centre Régional d'Entraînement et de Formation) d'Aix-les-Bains voilà trois ans pour y travailler la gymnastique artistique (le saut, la poutre, le sol et les barres), qu'elle pratique depuis l'âge de 4 ans. Elle aspire progressivement au statut d'athlète de haut niveau qu'elle devra confirmer dans les années à venir.

Un choix de Justine qui lui impose une scolarité en classe de 4^e, en internat à Aix-les-Bains et un travail hebdomadaire intensif avec 15h d'entraînement en plus de ses heures de cours. Ses semaines débutent le lundi. 6h15: réveil. 7h: départ en voiture pour Aix-les-Bains. 8h15: début des cours. 16h15: fin des cours. 16h30: départ en bus pour le complexe sportif où elle suit ses entraînements. 20h: fin des entraînements, douche, dîner à la cantine du

ou par équipe, dans le département, la région, ou en France. En février, elle a participé aux championnats départementaux à Aix-les-Bains, puis régionaux à Bourg en Bresse. Elle vient de se qualifier en demi-finale, en terminant 7^e sur 24, à Publier, près d'Évian pour les Championnats de France qui se dérouleront à Troyes en mai prochain.

Cette année, Justine a franchi un palier en accédant au niveau national B. Une progression rendue possible grâce à sa rigueur et son investissement, grâce au soutien fort de ses parents et de sa famille, mais grâce aussi au plaisir et l'épanouissement personnel que trouve Justine dans cette discipline.

La commune d'Allevard soutient encore cette année des sportifs de haut niveau, ou en catégorie "espoir", en leur apportant une aide financière. Un soutien qui contribue aux dépenses non négligeables des familles, mais aussi parce qu'à chaque fois qu'un sportif est en compétition ou monte sur un podium, c'est aussi les couleurs d'Allevard qu'il porte! La municipalité montre ainsi son attachement aux valeurs morales portées par le sport de haut niveau.

Les Voyages Fayard en séminaire à la Pléiade

Le 23 février, les Voyages Fayard ont loué la Pléiade pour l'organisation d'un gala. 600 clients étaient conviés à Allevard pour une journée festive autour d'un repas et de spectacles de cabaret. L'office du tourisme, en charge des "séminaires" à Allevard, était l'organisateur de cette importante journée.



220^e fête de la Saint-Joseph

Le 24 mars, les artisans du bois et du bâtiment étaient réunis pour célébrer la très traditionnelle fête de la Saint Joseph comme c'est le cas depuis 1792. Un moment authentique avec une cérémonie religieuse à la Chapelle Saint Joseph, la statue de Saint Joseph portée dans la ville par les artisans, accompagnés par l'harmonie, avant une messe dédiée à cette fête. François Brottes, Député et Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et Conseiller général, s'étaient associés à ce moment.

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Le 19 mars avait lieu au monument aux morts la commémoration du 50^e anniversaire de cessez-le-feu en Algérie. Les membres de la FNACA, de l'UMAC, le Maire d'Allevard et Conseiller général, son premier Adjoint, des représentants des enseignants ainsi que des habitants étaient réunis pour cet hommage. Bernard Moncenis, Président du comité local de la FNACA a remis, au nom du Ministre des Anciens Combattants, la Croix de Commandant à Gaston Thomasson, habitant d'Allevard.



Magic Dust: 50 minutes de féerie !

Le 18 février, la municipalité recevait, à la Pléiade, la Compagnie Azhar pour une représentation de leur spectacle "Magic Dust". Jean Marie Ginoux, marionnettiste et Nicolas Rivoire, créateur des images 3D nous ont offerts 50 minutes de féerie à travers un univers très poétique, unique et sans parole, mélangeant le 7^e art et le spectacle vivant. La représentation s'est prolongée par un long échange entre les enfants et Jean-Marie Ginoux venu à leur rencontre, accompagné de sa marionnette Olga.

Le Passage du Dauphin

Le dimanche 1^{er} avril avait lieu le passage du dauphin des classes en 1 aux classes en 2 qui auront en charge l'organisation de la fête du 1^{er} mai 2012. Un défilé haut en couleur et en humour à travers les rues, avec une halte devant la stèle des classes, située dans le parc des Forges pour le changement de chiffre. Une manifestation très appréciée du public avec des participants qui ne manquent jamais d'imagination, ni d'allégresse !



Papagalli à la Pléiade

Le 23 mars, notre ville avait l'honneur d'accueillir le célèbre humoriste grenoblois, Serge Papagalli, accompagné de quatre comédiens pour une représentation à la Pléiade de sa pièce de théâtre "On va tâcher moyen". Un succès: 566 spectateurs sont venus découvrir les aventures de la famille Maudru, agriculteurs dauphinois.

“Aimons Allevard”

C'est aussi hors d'Allevard qu'il faut convaincre...

Pour la cinquième année consécutive, les taux de notre fiscalité locale sont inchangés. Allevard fait ainsi partie des 20% des communes du département à n'avoir pas augmenté les impôts ces cinq dernières années. L'équilibre du budget est assuré, la dette stabilisée et les investissements de nécessité engagés. L'unanimité du conseil pour le vote des taux de fiscalité et l'abstention de l'opposition au sujet des dépenses, témoigne d'un accord général sur les efforts engagés compte tenu de la crise et des contraintes qui pèsent sur les familles.

La remise en état de nos relais pour la réception de la TNT, après plusieurs mois de discussions avec TDF, a mis un terme à une profonde injustice, puisque les Allevardins payaient une redevance télévision sans recevoir la plupart des chaînes! Nos discussions avec la poste progressent et nous espérons toujours obtenir la réouverture de ses bureaux le lundi. Une nouvelle rencontre est programmée avec les responsables départementaux prochainement.

De même, nos négociations avec le conseil général devraient aboutir dans les prochains mois en vue du déplacement des ateliers et garages de la DDE avant la fin 2014 vers un nouveau site. Si nous y parvenons, la sécurité à proximité des écoles serait grandement améliorée, ainsi que la quiétude de tout un quartier.

Le projet du gymnase du collège progresse lui aussi, avec l'espoir d'une réalisation pour la fin 2013. Là, c'est la perspective d'un accès plus facile et plus large aux salles de la Pléiade qui se profile, et qui est d'autant plus attendu que le succès de cet équipement est unanime.

Après un hiver où le Collet et l'ensemble de ses acteurs se sont mobilisés pour réussir une saison très honorable, nous nous mobilisons désormais en vue de la saison estivale.

Dans ce domaine, comme dans tous ceux que nous venons d'aborder, il est une évidence: Allevard doit aussi se battre pour être reconnue hors de ses murs. La confiance de la communauté de communes, le soutien du conseiller général, la mobilisation du personnel de l'office du tourisme, celle de tous les acteurs économiques, sont nos meilleurs atouts pour réussir.

L'équipe "Aimons Allevard"

“Allevard Action Citoyenne”

Budget communal et point sur la chaufferie bois

Le Budget
Nous avons pu mesurer la situation de la commune lors de la présentation du Budget 2012 et des comptes administratifs 2011. Les finances ne s'améliorent pas, il faut parer au plus pressé: aide au fonctionnement du Collet et des Thermes, aucune baisse de notre dette (20 millions d'euros). Les ressources communales sont en régression et l'emprunt toxique va se rappeler à notre souvenir en 2013... Pour toutes ces raisons, nous nous sommes abstenus de voter ce budget. La chaufferie bois

La filière "énergie bois" est parée de toutes les vertus: baisse des gaz à effet de serre permettant des équivalents pétrole et une diminution du CO2 et présentée comme très intéressante au niveau coût combustible. Voté en 2006, cet équipement a été confié en Délégation de Service Public pour 24 ans à DALKIA (VEOLIA / EDF) qui a financé et construit la chaufferie de 2.5 MWatt et son réseau. Cette société gère aussi l'entretien, les réparations l'approvisionnement et son contrôle, la fourniture et la facturation. Aujourd'hui, nous constatons que le bilan est loin d'être satisfaisant. Le coût des travaux est passé de 3.9 à 4.8 millions d'euros. Après subvention, il reste à rembourser pour les clients 2,7 millions € à 5% soit 200 000 € /an sur 24 ans. Le coût du combustible ne représente que 30 à 40% de la facture totale tandis que le montant de l'abonnement est très important (60 à 70% de la facture) et rend le coût moyen du MWH supérieur à ce qui est observé sur d'autres communes. Nous trouvons aussi étonnant que le courant produit par les panneaux photovoltaïques et vendu ne serve pas à diminuer les factures clients

Nous sommes dans une région très équipée en chaufferies. La demande en plaquettes est donc forte et la filière locale livre aux plus offrants. La chaufferie d'Allevard est donc aussi alimentée par de lointains fournisseurs. La qualité des approvisionnements n'est pas toujours respectée. Cet hiver, DALKIA n'a pas pu ou voulu refuser de chargements non conforme et des fumées d'imbrûlés ont traîné sur Allevard pendant plusieurs jours.

Les élus AAC

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de "L'Allevardin".

CONSEILS MUNICIPAUX

L'essentiel des séances

19 DÉCEMBRE 2011

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, Monsieur le Maire indique qu'il s'est rendu le 13 décembre 2011 devant la commission des jeux à Paris, au ministère de l'intérieur, pour y défendre le dossier de reconduction de la délégation de service public. L'audition s'est bien déroulée, la décision devait être prise avant la fin du mois de décembre.



Par ailleurs, Monsieur le Maire indique qu'il a été également auditionné par la commission départementale de présence postale qui s'est tenue à la préfecture, et concernait la défense du maintien du service postal à Allevard.

Lors de cette réunion, la directrice départementale de la Poste a confirmé que la commune d'Allevard a toujours été un partenaire attentif et a toujours répondu présent aux demandes de la Poste.

La directrice s'est engagée, lors d'une réunion de travail qui sera organisée à Allevard, à étudier les modalités futures de la présence postale à Allevard.

Dès que Monsieur le Maire aura connaissance de la date de réunion, il précise qu'il invitera Monsieur Louis ROUSSET, Conseiller Municipal à y participer, ainsi que tout autre élu intéressé.

AFFAIRES FINANCIERES
Subvention exceptionnelle



Sur proposition de Marcel LAMBERT, Adjoint au Maire chargé des finances communales, le Conseil Municipal rappelle que le SIVOM du Collet n'a pas trouvé de financement bancaire pour l'accompagner dans la réalisation de son programme d'investissement 2011. L'engagement des banques en faveur du projet du Clapier ne s'est pas reporté en effet sur les exigences d'une remise en état du télésiège des Plagnes, notamment.

Malgré l'absence de financement, le SIVOM a été dans l'obligation d'engager ces travaux qui, s'ils n'avaient pas été réalisés, auraient eu pour conséquence la fermeture des remontées mécaniques suivantes:

- les deux téléskis des Lacs
- le télésiège du Grand Paul
- le télésiège des Plagnes

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 90 000 € au SIVOM du Collet.

Vote: unanimité

URBANISME - FONCIER

Projet de construction d'une télécabine entre Allevard et le Collet: étude de marché

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard indique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes le Grésivaudan dans le cadre de la compétence transport étudie la faisabilité d'un transport par télécabine entre Allevard et le Collet dont elle aurait la maîtrise d'ouvrage. Monsieur le Maire précise que ce projet qui sur le plan technique est réalisable doit être conforté par la réalisation

d'une étude d'impact pour en permettre l'approfondissement de cette démarche. Il souligne que l'investissement réalisé jusqu'à ce jour pour l'étude de faisabilité a été entièrement financé par l'Europe, la région et la communauté de communes. Il indique que l'étude fait état de trois possibles points de départ depuis Allevard, permettant de relier directement le Collet en 8 minutes 30 secondes maximum. Monsieur le Maire propose de lancer une consultation pour effectuer une étude d'impact économique, permettant de mesurer au mieux les conséquences de développement qu'un tel appareil pourrait provoquer sur le territoire cantonal. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir avec une société d'étude spécialisée dans ce domaine, choisie en commun avec la communauté de communes et sollicite l'attribution d'une subvention par la Communauté de Communes le Grésivaudan.

Vote: unanimité

TRAVAUX

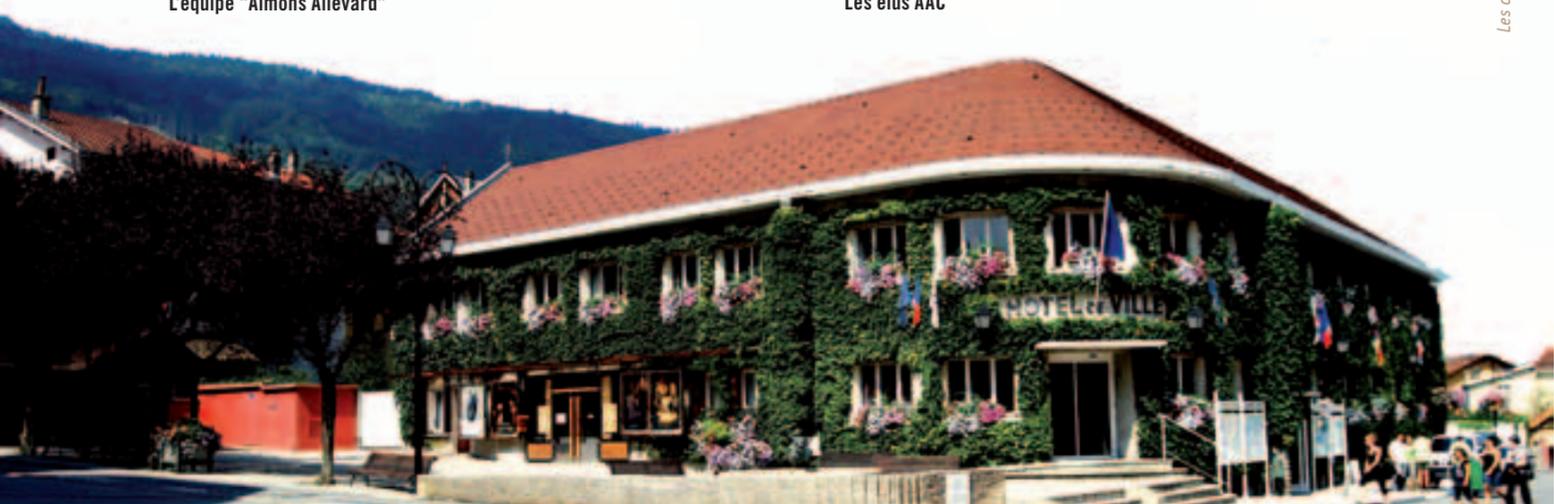
Réalisation du musée d'Allevard



Christine SEIDENBINDER, Conseillère Municipale déléguée au musée rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat de maîtrise d'œuvre concernant la construction de musée du fer et de l'eau avait été signé:

- avec le cabinet 17C en collaboration avec Karen GUIBERT scénographe
- avec Yves ARMANI, BET Plomberie / chauffage / ventilation
- avec la société CETEC, BET Électricité courants faibles

Dans le cadre de ce contrat, deux avenants avaient été signés en 2009 et 2010 concernant la réhabilitation de la Tour des Décors.



... L'essentiel des séances

Dans le cadre de la poursuite du projet de réalisation du musée, le budget prévisionnel au stade de l'esquisse s'élève à la somme de 925 027 € HT.

Madame la Conseillère Municipale propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec ces 3 partenaires l'avenant n° 3 jusqu'à la mission APD soit un montant d'honoraires de 21 591,51 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 à intervenir jusqu'à la phase APD pour un montant d'honoraires de 21 591,51 € HT.

Il autorise également Monsieur le Maire à déposer le permis de construire pour l'aménagement du Musée sur la parcelle cadastrée AH 862.

Monsieur le Maire indique que cette délibération n'implique pas une réalisation immédiate des travaux.

Vote : unanimité

Création d'un centre médical : demande de subventions

Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée de la Santé indique que des travaux de rénovation de l'ancien collège d'Allevard seront réalisés en 2012 afin de créer un centre médical regroupant les professionnels de santé. Ce projet pourrait se développer dans un premier temps sur une aile du collège.

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Préfet de l'Isère une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et adopte le plan de financement.

Vote : unanimité

23 JANVIER 2012

Présentation de l'activité thermale saison 2010/2011 et perspectives d'avenir

Jean DE LA CRUZ, Président Directeur Général de la SAEM du Domaine Thermal fait une présentation par vidéo projection de l'activité thermale pour la saison 2010/2011 et indique également les perspectives d'avenir.



Les éléments principaux de son intervention sont les suivants :

Sur le plan financier, Jean DE LA CRUZ indique :

- que le chiffre d'affaires a été stabilisé,
- que les frais de fonctionnement sont maîtrisés,
- que pour la 2^e année consécutive la société est financièrement bénéficiaire.

Sur le plan des perspectives de développement, trois axes sont actuellement privilégiés :

- la pérennisation des ressources en eau avec la construction par la commune d'Allevard d'un nouveau forage,
- la création d'un centre médicalisé de remise en forme,
- l'orientation de l'activité de la société sur les douleurs chroniques.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Cimetière : tarifs des concessions



Sur proposition de Monsieur Marcel LAMBERT, Adjoint au Maire chargé des Finances, le Conseil Municipal rappelle que la délibération du Conseil Municipal en date du 21 décembre 2009 avait fixé les tarifs des concessions :

- concessions 15 ans (2,5m²) : 210 €
- concessions 30 ans (2,5 m²) : 330 €
- concessions 30 ans (5m²) : 660 €

- columbarium 30 ans : 330 €
 - concession : perpétuelle : 6 000 €
- Il fixe les tarifs de concessions à partir du 1^{er} février 2012 :

- concessions 15 ans (2,5m²) : 240 €
- concessions 30 ans (2,5 m²) : 360 €
- concessions 30 ans (5m²) : 690 €
- columbarium 30 ans : 360 €
- concession perpétuelle : 6 000 €

Le Conseil Municipal confirme les dispositions appliquées à l'égard de ces recettes : le reversement du tiers au profit du budget du Centre Communal d'Action Sociale, les deux tiers restants étant conservés par la commune d'Allevard.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Musée : vente du catalogue de l'exposition Étienne Albrieux



Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard, indique au Conseil Municipal qu'à l'occasion des expositions temporaires sur l'œuvre d'Étienne Albrieux qui débutent le 19 mai 2012, le musée d'Allevard fera paraître un catalogue de 116 pages en couleurs, illustré par les tableaux du maître. Ce livre permettra de découvrir la vie du peintre et un florilège de ses œuvres. 1200 exemplaires du catalogue vont être commandés pour un montant total de 7 754 € TTC. Les prévisions d'achat sont les suivantes :

- 340 exemplaires pour le CCAS d'Allevard
- 50 exemplaires pour la famille
- 100 exemplaires en souscription
- 50 exemplaires vendus pendant l'exposition
- 150 exemplaires pour les communes du canton
- 100 exemplaires pour la Communauté de Communes

Soit un total des recettes estimé à 9 550 € TTC. pour 790 exemplaires.

Le Conseil Municipal fixe à 19 € le prix de vente du catalogue de l'exposition Étienne Albrieux, fixe à

14 € le prix du catalogue dans le cadre de la souscription, et fixe à 10 € le prix du catalogue pour l'achat de 100 exemplaires ou plus.

Il indique que ce catalogue sera vendu, dans le cadre de la régie de recettes gérée par le musée à partir du 19 mai 2012.

Vote unanimité

20 FÉVRIER 2012

AFFAIRES FINANCIÈRES

Piscine municipale : tarifs 2012



Sur proposition de Madame Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée des Sports, le Conseil Municipal fixe les tarifs pour l'année 2012 :

	Plein tarif	Familles nombreuses
- 3 ans	GRATUIT	GRATUIT
- 16 ans	2,10 €	1,50 €
+ 16 ans	3,30 €	2,40 €
Carte 10 entrées - 16 ans	15,30 €	11 €
Carte 10 entrées + 16 ans	28 €	21,50 €
Carte 20 entrées - 16 ans	29 €	21,6 €
Carte 20 entrées + 16 ans	52 €	43 €

Tarifs préférentiels

- Aux étudiants (sur justificatif) : 2,40 €
 - Aux demandeurs d'emploi et RMistes du canton (sur justificatif) : 1,40 €
 - Entrée à partir de 17 h : 2,10 €
- Tarif applicable dès l'ouverture de la piscine et durant l'année scolaire, sauf mercredi et week-end.
- Entrée de 11h30 à 13h30 : 2,10 €
 - Aquagym : 8 € la séance, 50 € les 8 séances
 - Écoles du Canton : 2,50 € l'entrée

Vote : unanimité

AFFAIRES FINANCIÈRES

Réception des chaînes de télévision



Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard indique qu'une lettre a été adressée à Télédiffusion de France concernant les grosses difficultés pour réceptionner toutes les chaînes de la TNT, via les deux émetteurs situés sur le territoire de la commune d'Allevard. Le Conseil Municipal demande à TDF une intervention immédiate, rappelle que TDF s'était engagée à régler les problèmes de transmission au plus tard le 31 décembre 2011.

Il indique qu'il est inadmissible qu'aucun correspondant de la société

TDF ne soit joignable pour répondre de manière efficace à ces problèmes de transmission.

Il soutient la pétition actuellement lancée par de nombreux Allevardins qui vont contester le paiement de la redevance TV en l'absence de service rendu. Le Conseil Municipal demande à TDF à la fois une intervention immédiate et également la nomination d'un interlocuteur qui puisse répondre aux questions posées par la commune d'Allevard au nom de ses concitoyens.

Vote : unanimité

URBANISME - FONCIER

Camping du Collet

Monsieur Georges ZANARDI, Conseiller Municipal présente au Conseil Municipal le projet de Monsieur Michel BENAY, constructeur de chalet à la Rochette qui souhaite exploiter le camping situé au Collet d'Allevard.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur Michel BENAY souhaite, d'une part se porter acquéreur du camping du Collet appartenant à la SAPAMA et d'autre part, disposer d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans avec la commune.

Ce projet économique permettant la création de 4 à 5 emplois permettrait l'exploitation de 34 habitations légères de loisirs et de 16 emplacements de camping-car.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à la signature d'un bail emphytéotique avec Monsieur Michel BENAY et indique que lors du prochain Conseil Municipal un projet de bail sera présenté au Conseil Municipal pour validation.

Vote : unanimité

ANIMATION

MARDI 1^{ER} MAI

Fête des Classes en 2

9h30: rassemblement des Classes, remise des cocardes et chapeaux
10h30: regroupement de toutes les classes au Parc Barral et photos.
11h30: défilé dans les rues d'Allevard avec l'Harmonie d'Allevard et repas à la salle Cassera
Renseignements:
☎ 04 76 45 10 11

COMÉDIE

SAMEDI 5 MAI

"Au grand bazar"

Comédie de la Compagnie "Pile poil", sur le thème de la consommation responsable. À partir de 4 ans. Entrée gratuite
Organisation: SIBRECSA
La Pléiade, à 14h30
SIBRECSA
☎ 04 76 97 19 52 - Fax: 04 76 97 92 93
ambassadeurs.sibreca@orange.fr

ITINÉRAIRE MUSICAL

JEUDI 10 MAI

"La dame à l'arrosier"

avec Marie-Christine Frézal, comédienne qui accueillera, en poème les clients et les passants. Marché d'Allevard, entre 10h et 12h. En partenariat avec le Conseil Général de l'Isère.

COMÉDIE MUSICALE

SAMEDI 12 MAI À 20H30 ET DIMANCHE 13 MAI À 18H

"Le tour de Babel"

Un voyage extraordinaire, Une grande saga romantique, spectacle pluriel organisé par l'association de danse orientale Manon Dans'son Monde. Spectacle mêlant danse orientale, classique, contemporaine, hip hop, théâtre, groupe de musique arabo-andalouse, orchestre d'harmonie...
Plus de détail page 11

JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MAI

"Musées en fête"

Lancement de l'exposition du peintre paysagiste Étienne Albriex "Belledonne, dans l'atelier de l'artiste" (exposition temporaire du musée du 19 mai au 21 septembre 2012). Visites commentées pour enfants et adultes.
Plus de détail page 13

EXPOSITION

VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2 JUIN

Journées portes ouvertes avec les élèves et les enseignants de l'école municipale des Arts. De 10h à 12h et de 14h à 18h, à la Maison des Forges - 1^{er} étage

SPORT

DIMANCHE 3 JUIN

Tournoi de volley-ball 3x3 sur herbe

Stade municipal d'Allevard
Inscriptions: 8h30 à 9h30
Début des tournois: 10h
4 tournois: Masculin, Féminin, Loisir (Mixte possible), Jeunes (Mixte possible)
Entrée piscine offerte. En soirée: apéritif offert et tartiflette géante
Renseignements:
Association: City-Volley
<http://volleyballallevard.free.fr/tournoi.htm>
Page Facebook "City Volley"
Courriel: volleyballallevard@free.fr

ANIMATION

DIMANCHE 17 JUIN

Transhumance en Pays d'Allevard

Passage de 3 000 moutons vers 11h30 dans le centre d'Allevard
Repas du berger. Nombreuses animations
De 10h à 18h, Place de Verdun et Place de la Résistance
Organisation: Allevard Événements

FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 22 JUIN

- danse country
 - danse avec "Les ailes de Babelou"
 - Seb et les autocuiseurs
 - Les chics types
- La Pléiade, à partir de 20h

SAMEDI 23 JUIN

Concert de la Chorale du Pays d'Allevard Rythm' et Danse
La Pléiade, à 16 h

DIMANCHE 24 JUIN

Concert de l'harmonie
La Pléiade, à 16h
Organisation: commission extra-municipale culturelle de la mairie d'Allevard
Renseignements: Geneviève Lehmann,
☎ 04 76 97 50 24

CONFÉRENCE

SAMEDI 23 JUIN

Conférence sur le "don d'organes"
Par l'ADOT. La Pléiade, à 15h.

DANSE

SAMEDI 30 JUIN

Gala de fin d'année
avec les enseignants et les élèves du Centre d'art chorégraphique
Thème: le cinéma
La Pléiade, à 20h30
Organisateur: Centre d'Art Chorégraphique

ANIMATION

SAMEDI 7 JUILLET

Loto des prévoyants de l'avenir
La Pléiade, à 19h30

ANIMATION

20 ET 21 JUILLET

"Les cox à la Ferme Célebrity"

8^e meeting cox et dérivés
Plus de 300 voitures exposées. Exposition d'animaux de la ferme et vente de produits locaux. Concert gratuit, feu d'artifice, baptême en montgolfière, promenade en calèche, body-painting, défilé de lingerie...
Lieu: Lac de la Mirande
Renseignements:
Olive ☎ 06 22 61 17 93
courriel: coxteampower@free.fr
Site web: vwgege.free.fr

FESTIVAL DU 7^E ART

23 AU 29 JUILLET

Festival "l'écran s'écrit"

Le cinéma adapte ou s'inspire de bandes dessinées, de romans, de tableaux... C'est là l'essence même de ce festival. Ateliers animés par des professionnels (découverte des dessous d'un film, apprentissage de la BD...). Compétition "courts-métrages", concours de bande dessinées. Conférences, projections, expo, animations, dédicaces, concerts. Présence d'invités de prestige du cinéma et de la BD.
Renseignements:
Sabrina De Backer ☎ 03 06 00 11 80
Courriel: camerart.sabrinadebacker@yahoo.fr

Petites annonces

■ Enseignant Lycée Pro propose soutien scolaire, aide aux devoirs, préparation mémoire et examen CAP/BAC/BTS/DCG. Toutes matières. 15 €/heure. ☎ 06 07 39 41 11

■ Je cherche quelqu'un de fiable que je pourrais, en cas d'urgence, appeler au téléphone pour qu'il/elle puisse soit me transporter dans sa voiture, soit aller me chercher (à la gare ou à l'aéroport). Une personne venue pour m'épauler. Je souffre de vertiges (peu fréquents) qui quand ils se produisent me privent temporairement de mon équilibre (mais pas de ma tête!). ☎ 04 76 45 19 36

■ URGENT: recherche un bâtiment type grange et environ 2 ha de prairies pour maintien d'une activité de randonnées équestres sur le Pays d'Allevard, en location ou vente, toutes propositions étudiées. Renseignements: Bérengère CURTAUD, Conseillère candidats RDI et transmission Belledonne Grésivaudan Chartreuse, Chambre d'Agriculture de l'Isère. ☎ 04 76 20 67 08/ 06 89 95 35 56

État-civil

BIENVENUE

- 06/01 Lina COUTIN
- 11/01 Marion BIDOLI
- 04/02 Adrien GANNE
- 18/02 Solène HAUTIERE
- 27/02 Hugo VARQUET
- 27/02 Maureen BADOUARD
- 28/02 Malvyn KACOU GOSSAN

ILS S'AIMENT

- 18/02 Régis CONTARIN et Karine BERTHOLET
- 25/02 Ludovic GILLET et Cybèle CHEVALIER
- 07/04 Sébastien CYCYK et Yasmina ABDOOL

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- 25/12 Pierre, Julien JEANJEAN
- 23/01 René GERARD
- 24/01 Lucette PERRIN veuve MOUNIER-POULAT
- 04/02 Marie SANCHEZ veuve VILLARD
- 05/02 Ginette AYMARD épouse BUISSON-DEBON
- 10/02 Maria PEREIRA DA CRUZ veuve PEREIRA
- 12/02 Marcel LAVARENNE
- 18/02 Maurice, Lucien, Armand CHATAIN
- 18/02 Marie Fabienne EMINET veuve BLANCHET
- 21/02 Gabriel SOUQUET
- 23/02 Yvonne COQUAND veuve HEBERT-PERCEVAL
- 05/03 Léon BATTISTELLA
- 29/03 Maria Da Conceição PIRES DA EIRA épouse PIRES PEREIRA
- 31/03 Yvonne DAVALLET veuve GAUTIER

HOMMAGE

Notre doyenne nous a quittés



Elle aurait eu 107 ans le 22 mai... Yvonne Gauthier était notre doyenne. En novembre dernier, elle avait coupé le ruban qui inaugurerait officiellement La Ramée où elle vivait depuis 3 ans. L'ensemble du Conseil Municipal lui rend hommage et salut le personnel de La Ramée qui l'a accompagné ces dernières années

Le Trianon

GUY MARTIN

Une cuisine raffinée à la portée de tous







Avenue des Bains - Parc des Thermes
ALLEVARD

☎ 04 76 71 96 17

www.letrianon-allevard.fr - Ouvert tous les jours midis et soirs sauf le dimanche soir et le mardi toute la journée - Mariages, baptêmes, séminaires...

Allevard Optique

Début Mai, Venez découvrir

la richesse des collections QUIKSILVER et ROXY
mais aussi MORGAN et JAGUAR et bien d'autres encore...

Allevard Optique
vous offre un cadeau "Sensation"*



Et toujours la 2^e paire pour 1 €**



* Cadeau "Sensation" offert, du 1^{er} au 30 juin : sortie canyoning ou via ferrata avec la société Barrioalto, guides de haute montagne - www.barrio-alto.com pour l'achat d'un équipement complet (monture + 2 verres) d'un montant supérieur à 300 €.

** Voir conditions en magasin

ALLEVARD OPTIQUE - AUDIMAX Correction Auditive

04 76 71 24 43

2, rue Docteur Mansord - 38580 Allevard-les-Bains
Du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Allevard
Optique

DÉPISTAGE GRATUIT
AUDIMAX